



Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives
Feuille de route départementale 2024-2027
Département de Seine-et-Marne

Axe 1 – Prévenir et éviter l'entrée dans les consommations traditionnelles et émergentes notamment chez les jeunes et s'intéresser plus spécifiquement aux publics vulnérables

Actions	Commentaires
<p>1-1 Renforcer les compétences psychosociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les programmes probants de l'Éducation nationale dans le premier et le second degrés pour développer le libre arbitre et permettre aux élèves de faire les bons choix. <i>(Sujet identifié également comme priorité du CNR santé 77)</i> - Mettre en évidence l'exposition au marketing des producteurs et distributeurs. - Poursuivre au sein des établissements scolaires les actions de sensibilisation par les forces de l'ordre aux addictions avec substance (alcool, tabac, cigarette électronique, puff, cannabis) et aux risques d'internet, des jeux vidéos et des écrans. - Poursuivre les actions de sensibilisation, proposer des témoignages et/ou des sensibilisations par les pairs. - Former les infirmières scolaires aux phénomènes d'addictions.
<p>1-2 Former les professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les professionnels de la petite enfance, des centres sociaux, des lieux d'accueil pour jeunes et les intervenants périscolaires aux addictions pour qu'ils soient en capacité de répondre aux questions des enfants ou jeunes et de les orienter vers les professionnels compétents. - Contrôler les lieux de vente aux mineurs.
<p>1-3 Mener des actions de contrôle de la vente d'alcool, de tabac et de jeux d'argent et de hasard aux mineurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre de la convention État / chambre syndicale des buralistes, sensibiliser les buralistes au respect de la réglementation.
<p>1-4 Promouvoir le développement de lieux sans tabac</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les maires à la démarche de lieux sans tabac, en particulier devant les écoles et dans les aires de jeux pour enfants. - Mobiliser les conseils municipaux des enfants pour définir des lieux sans tabac, développer une campagne d'affichage ou mettre en œuvre toute action visant à lutter contre le tabagisme.

Actions	Commentaires
<p>1-5</p> <p>Soutenir la parentalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les contrats locaux de santé (CLS) et les fédérations de parents d'élèves. - Déployer le dispositif « lieu de santé sans tabac » en particulier dans les maternités et les centres de lutte contre le cancer. - Sensibiliser les parents d'élèves aux addictions notamment à l'occasion des réunions parents-professeurs (distribution de plaquettes) et sur les espaces numériques de travail. - Élaborer un annuaire des acteurs et professionnels de terrain pour faciliter l'identification des intervenants. - Sensibiliser les parents aux addictions aux écrans à travers des campagnes d'affichage dans les centres de PMI, les lieux de consultation médicale (services de psychiatrie, ...), les écoles. - Déployer des équipes mobiles spécialisées dans la psychiatrie / addictions pour aller vers les publics les plus isolés.
<p>1-6</p> <p>Soutenir des actions à destination de publics vulnérables</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les personnes placées sous main de justice (incarcérées ou non), proposer des consultations pluridisciplinaires avancées et mettre en œuvre des stages de sensibilisation sur les conduites addictives. - Tenir compte des spécificités de prise en charge des publics accueillis à l'ASE pour déployer une stratégie d'intervention adaptée. - Mobiliser des équipes pluridisciplinaires pour élaborer des projets de prise en charge des jeunes sous main de justice (PJJ). - Prévenir les addictions aux écrans et aux consommations émergentes (protoxyde d'azote, SNUS, PUFF...). - Sensibiliser les personnes accueillies dans le cadre des TIG aux conduites addictives <p>Public en insertion par l'activité économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les professionnels de premières lignes et sensibiliser les salariés en insertion. - Déployer des programmes visant à améliorer l'emploi et la formation professionnelle pour réduire les facteurs de vulnérabilité.
<p>1-7</p> <p>Mobiliser les partenariats locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des actions de sensibilisation spécifiques dans les quartiers politique de la ville. - Développer, en tant que de besoin, des campagnes de sensibilisation et de soutien aux consommateurs de crack. - Poursuivre la mobilisation des acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre les addictions dans le cadre notamment des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, des contrats locaux de santé, des contrats de sécurité intégrée et des contrats de ville. - Identifier localement les pratiques addictives, avec ou sans substance, les groupes de population touchés, les tendances récentes de consommation afin d'identifier les besoins et coordonner les efforts de prévention.

Axe 2 – Sensibiliser les publics festifs et les acteurs locaux de la vie festive et limiter les consommations à risque

Actions	Commentaires
<p>2-1</p> <p>Sensibiliser les étudiants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les interventions par les pairs en déployant notamment le dispositif des ambassadeurs Universanté dans les universités.
<p>2-2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fluidifier et accélérer les remontées d'information en temps réel par les élus sur l'organisation de rassemblements

Actions	Commentaires
Partager l'information sur la tenue d'événements	musicaux type rave-party ou teknival.
2-3 Développer une culture de la sensibilisation	– Inciter les financeurs à conditionner l'octroi de subventions pour des festivals et concerts à l'obligation d'informer le public aux addictions.
2-4 Intervenir au plus près des publics festifs	– Conduire des actions de prévention dans le milieu de la nuit notamment sur les conséquences de consommation excessive. – Alerter sur les dangers des consommations de substances dans le cadre de la sécurité routière.

Axe 3 – Saisir l'opportunité des grands événements sportifs comme vecteur de prévention et d'évolution des représentations des addictions

Actions	Commentaires
3-1 Prévenir le dopage sportif	– Sensibiliser aux addictions et au dopage dans le sport amateur (notamment cyclisme, salles de sport). – Actions de sensibilisation envers les fédérations et les clubs sportifs.
3-2 Traiter les addictions à l'aide du sport	– Rendre le sport accessible aux personnes souffrant d'affectation longue durée liée aux addictions (sport sur ordonnance). – Utiliser le levier de la pratique sportive et de l'hygiène de vie pour lutter contre l'usage de substances addictives par les jeunes placés sous main de justice.
3-3 Ancrer le sport et la santé au cœur des territoires	– Déployer les maisons sport/santé sur le territoire de la Seine-et-Marne. – Saisir l'opportunité des JOP 2024 pour promouvoir l'activité physique dans la lutte contre les conduites addictives.

Axe 4 – Prévenir les addictions au sein du milieu professionnel

Actions	Commentaires
4-1 Sensibiliser les employeurs	– Sensibiliser le grand public à l'occasion de forums de l'emploi et par la médecine du travail. – Inciter les employeurs à relayer les campagnes nationales d'information (CCI, chambre des métiers et de l'artisanat, chambre d'agriculture, fédération du bâtiment, MEDEF, agences d'intérim, centre de gestion de la fonction publique territoriale ...).
4-2 Lutter contre les addictions au volant	– Informer et prévenir sur les risques liés à la consommation de substances psychoactives et notamment la cocaïne. Mobiliser les branches professionnelles du secteur des transports routiers pour faire de la prévention sur les risques liés aux addictions en matière de sécurité routière
4-3 Sensibiliser les jeunes professionnels	Déployer des actions de sensibilisation dans les centres de formation des apprentis et les lycées professionnels ou agricoles (notamment dans le cadre des visites médicales de travaux réglementés).